Conception parasismique – réglementation

PRÉSENTIEL

Présentation de la nouvelle réglementation européenne (EC8), des généralités sur les séismes et principes généraux de conception

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF et à toute personne d'une entreprise extérieure, intégrée dans une équipe SNCF

Code Raf : IGCP1450 **Niveau :** 2 - Initial **Durée :** 1.5 jours **Tarif :** à partir de 975.00€ HT

Prérequis : Aucun

Présentation

Objectifs pédagogiques :

- Connaître la nouvelle réglementation européenne (EC8)
- Connaître les généralités sur les séismes
- Connaître les principes généraux de conception et de base du calcul sismique
- Savoir dimensionner des appuis, des cadres et des portiques
- Connaître les dispositions constructives parasismiques

Programme

Public cible

- Calculateurs des groupes OA (Régions et DGII)

A noter
Prendre son ordinateur

Modalités

01

Appréciation

Un questionnaire d'appréciation est systématiquement envoyé après la formation.

02

Évaluation

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée durant la formation.

Une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des acquis est envoyée à l'apprenant 2 à 3 mois après de la formation.

03

Inscription

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre Cofo
- Pour les entreprises externes, contactez anne.ponchel@udi-sncf.com ou commercial@udi-sncf.com

Délais d'accès : Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Version actualisée du 2025/01/23

Pour une question sur le contenu de la formation :
developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :
production@monudi.com